STONE BROS—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$35.48
Un filet de terre avec les ameliorations dans le 6eme district de la ville de la Nouvelle Orleans, borne par les rues Melpomene, Thalia, St. John avenue, Second ay Rendon, designe comme filet No. 149 livec 3.

SARGEANT, Samuel— z z z z
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$3 75
Un lot de terre avec les ameliorations dans le 6eme district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Chestnut, Coliseum, Bordeaux, Lyon, designe comme lot 5 ilet No. 294 mesurant 30 pieds rue Chestnut par une profondeur de 127 pieds.

TEMPLEMAN, Geo. N,—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$18.06
Un lot de terre dans le 6eme district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Jeannette, State, Pitt, Upperline, designe lot 41 dans l'ilet 28 B. D. mesurant 30 pieds rue State par une profondeur de 125 pieds formant l'encoignure Jeannette and State.

VAUGHT, Wm. Nathan—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$22 58
Un lot de terre avec les ameliorations dans le 6eme district de la ville de la Nouvelle Orleans, borne par les rues Warbaw, Poplar, Pine, Lowerline, designe comme lot 48 ilet 16 F. B. mesurant 44 pieds rue Lowerline par une profondeur de 121 pieds 6 pouce.

VREELAND, Walter R.—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$16.77
Trois lots de terre situe dans le 6eme district de la ville de la Nouvelle Orleans, borne par Chestnut, Coliseum, Peniston, Amelia, designe comme lot 13-14 dans l'ilet 292, mesurant 62 pieds 6 pouces rue Chestnut par une profondeur de 128 pieds 7 pouces 2 ligne, rue Amelia formant l'encoignure Chestnut and Amelia.

HIRSCH, LEVY REALTY CO—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $9 68
De lots de terre dans le sixieme district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Magnolia, Clara, avenue Louisiana et Delachaise, designe comme lots Nos. 1*, 2-25 ou C 1, dans l'ilet No. 633; lesdits lots mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 ligues de face a la rue Delachaise, sur une profondeur de 129 133 pieds et 7-11 pouces et 2-0 ligues.

CLARENCE G. HOWARD—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $17 42
Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent, dans le sixieme district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Saratoga, S. Franklin, Berlin et Milan, designe comme lot 19 dans l'ilet No. 719; ledit lot mesurant 30 pieds, 8 pouces de face a la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds.

MLLE MARY C. IRWIN—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $9 68
2 lots de terre et les ameliorations qui s'y trouvent dans le sixieme district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Octavie et Joseph, designe comme lot No. 1-2 dans l'ilet No. 150; ledit lot mesurant 60 pieds de face a la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Joseph, et formant le coin des rues Tchoupitoulas et Joseph.

WREN, Mrs. W. S—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$19 35
Un lot de terre, dans le 6eme district de la ville de la Nouvelle Orleans, avec les ameliorations borne par Coliseum, Perrier, Arabella, Joseph, designe lot 13, l'ilet 12 H. V. mesurant 30 pieds rue Arabella sur une profondeur de 120 pieds.

WREN, Mrs. Woodson S.—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 "
Good Roads Tax 1-4 "
C. Veteran Tax 1-5 "
Total .....6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 .....$29.03
Lots de terre dans le 6eme district avec les ameliorations dans la ville de la Nouvelle Orleans, borne par Chestnut, Coliseum, Octavia, Joseph, designe lot fut 10-13 au C l'ilet 304, mesurant 66 pieds 8 pouces 3 lignes rue Octavia par une profondeur 120 pieds formant l'encoignure Octavia and Coliseum.

7me DISTRICT

WILLIAM BROOKS E
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $2 58
Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet Borne, par les rues Leonidas, Joliet, Cohen, Hickory, designe comme lots No. 16, dans l'ilet No. 240, mesurant 20 pieds de face a la rue Leonidas sur une profondeur de 150 pieds.

MRS L. GENELLA.
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $7 74
Lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet Borne, par les rues Lowerline, Cherokee, Hampson et Maple, designe comme lot No. 22 dans l'ilet No. 78, mesurant 30 pieds de face a la rue Maple, sur une profondeur de 138 pieds.

MARTIN HYLAND.—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $1 6
Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Millaudon, Cherokee, Ann et Mississippi, designe comme lot No. 6, dans la rue Mississippi sur une profondeur de l'ilet No. 33, mesurant 30 pieds de face a 105 pieds.

SAMUEL JACKSON.—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $7 74
Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Burdette, Commercial, Pearl, Adams, designe comme lot 19 dans l'ilet No. 55, mesurant 30 pieds de face a la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur.

EST ANTHONY MONPAT—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $4 52
Une lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet par le levee du West End, designe comme lot 19 dans l'ilet folio 189, mesurant 75 pieds de face a la Levee Revetment sur 100 pieds de profondeur.

MRS JOHN E. PALFREY—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $12 90
Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Cambronne, Dante, Apricot, Pritchard, designe comme lot No. 1 dans l'ilet 412, mesurant 30 pieds de face a la rue Dante, sur une profondeur de 120 pieds a la rue Apricot, le dit lot formant le coin des rues Dante et Apricot.

FRANCIS J. QUINLAN—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 97c
Lots de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Protection, Eagle, Levee et le fleuve Mississippi, designe comme part 13-17 dans l'ilet No. 1.

WID. GEO. W. RYAN.—
State Tax 5 Mills
Levee Tax 1 Mill
Good Roads Tax 1-4 Mill
C. Veteran Tax 1-5 Mill
Total 6 9-20 Mills
Total Tax, 1911 $7 16
2 lots de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, borne par les rues Short, Fern, Sycamore, Neron, designe comme lots A ou 18 19 dans l'ilet 112, mesurant 60 pieds de face a la rue Short sur 122 pieds de profondeur.

Audit jour de vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé, avec vingt pour cent et les dépens.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires pour la Ville de la Nouvelle Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT,
Pour la Ville de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle-Orléans, 14 Mai 1912.

Conformément à la section 63 de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 15 Juin 1912 à 11 heures a. m., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour la Ville de la Nouvelle Orléans.
16-23-30 mai—juin 6-13-15.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100 889 — Division A—Attendu que Mme Maggie Jackson, veuve de Thomas Roth, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Roth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — James B. Rosser, Jr avocat.
13 juin—13 17 22

Succession de Mlle Catherine Mulledy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,403—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rose Young, veuve de Michael O'Keefe, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Guilbault, avocat.
13 juin—13 17 22

Succession de Stella L. Dwyer,
Epouse de E. F. Henriques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No—100,918 Division A—Attendu que Edouard Ferdinand Henriques a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Stella Laura Dwyer, épouse de Edouard F. Henriques, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Fletchinger, avocat.
13 juin—13 17 22

Succession de Rufus White Rogers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,807—Division E — Attendu que Elsmore Gertrude Fay, veuve de Rufus White Rogers, décédé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dativ, dans la succession de feu Rufus White Rogers, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur Leopold, avocat.
5 juin—5 10 14

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Retiré,

2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE.

No 100,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI le 13 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un cert in lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et autres qui s'y trouvent ou y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Howard et S Liber é, désigné par le No 3 de l'ilet 333, sur un certificat d'arpentage fait par Frank H. Waddill, député voyer, daté le 31 mars 1898, et annexé à un acte de vente à la Security Building & Loan Association par Léon F Hanbtman, passé pardevant Frédéric Zengel, notaire en cette ville, le 27 avril 1898 et d'après ledit certificat, le dit lot commence à une distance de cent pieds de la rue Six ème et mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces. Acquise par Francesca Barone de John Sill, par acte pardevant James Simeon, notaire, le 15 novembre 1906, enregistré dans les livres d'aliénations 217 folio 316.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, contenant plusieurs chambres et portant le No 2836 rue Howard.

Termes et Conditions — Un tiers au pide comptant, le balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en portions égales, le crédit de ladite vente devant être représenté par des billets de l'acquéreur faits et endossés par lui et portant intérêt de sept pour cent par an de la date de la vente, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pact de non aliénando et toutes sécurités et clauses usuelles. 10 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, les taxes de 1912 devant être payées par lesdits acquéreurs ainsi que toutes les dépenses de certificats; actes de vente aux frais des acquéreurs devant Félix J. Puig, notaire.

U Marionneaux avocat.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District.

No 911 N. Roman, Maison Simple.

Nos 1225 et 1227 N. Liberté, Cottage Double avec deux chambres et cabinet de chaque côté.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 JUIN,

Positivement au Dernier et Plus Haut Enchérisseur.

(In Re Succession de THERESE JACOB)

Mme ADINE REED vs ELLA HART et als.

No 94,474—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, le JEUDI, le 13 juin 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 avril 1912, et lu en pleine cour ledit jugement signé en pleine cour le 3 mai 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant N. Liberté, Pianché maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le lot No 3 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté anciennement Trémé, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par les Nos 1225 et 1227 N. Trémé.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat d'Aurore Infourgues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1847.

2. Un certain lot de terre dans le Second District, dans l'ilet No 236, borné par les rues Roman, Dumaine, Prieur et St Philippe, et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pieds de face à la rue Roman par 36 pieds, 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par le No 911 rue N. Roman.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat de John Reifer par acte pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 4 octobre 1892, enregistré C. O. B 144, folio 410

Termes et conditions—Comptant sur adjudication, les acquéreurs devant passer les ventes à leurs frais pardevant F. D. Charbonnet, notaire.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Jacobs-Gleason, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires.
No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,705.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un précédent à un jugement signé par l'honorable Fred. D. King, Juge de la cour civile de district, Division B.

Jugement lu, rendu et signé dans la susdite cour le 31 mai 1912 et adressé à Jacobs Gleason Inc., S. L. Jacobs, encanteur, Bureau No 303 rue Carondelet, Je vendrai aux enchères publiques à la date ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

Premier—Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Tonti et Rocheblave, lesquels deux lots forment ensemble le lot qui était désigné par le numéro 70 sur un plan dressé par Louis Bringier, architecte, annexé à un acte de vente devant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844, lesquels dits terrains mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone acquit d'Albert Cadessus par un acte passé devant J. Henry Forcelle, ancien notaire en cette ville, le 26 avril 1897, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 164, folio 498.

Les améliorations comprennent No 2413 rue Ste Anne, un cottage simple contenant cinq chambres et No 2415, un cottage simple contenant six chambres et vestibule.

Second. Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, et mesurant seize pieds six pouces de face à la rue Ste Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et en la parcelle la plus proche de la rue Tonti où le lot qui est désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Basin & Bocon, daté du 20 avril 1849, et déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, en cette ville, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone, acquit de Mme Valentine Olivier, Vve de Wm Hazard Vredenburg Jr, par un acte passé devant R. H. Dowaing Jr, ancien notaire en cette ville, le 10 mars 1891, enregistré au Bureau des hypothèques, Livre 138, Folio 482.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages No 2433 rue Ste Anne, contenant environ quatre chambres, etc.

Troisième—Une certaine parcelle de terrain situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Ste Anne, Rocheblave Dumaine et Tonti, formant le coin des rues Ste Anne et Rocheblave et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Ste Anne sur quatre vingt-dix de profondeur en 8 lignes parallèles, ladite parcelle de terrain étant partie d'un lot de terrain désigné par le numéro 1 sur un plan de Becquet et Crampon, architectes, date du 12 mai 1866 et déposé en l'office de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit feu Jos Leone acquit d'Henry Albert par un acte passé devant Geo. C. Preot, ancien notaire, le 6 janvier 1892, enregistré dans C. O. B 141, folio 429. Les améliorations No 2439 rue Ste Anne, coin Rocheblave, à présent occupés comme magasin et résidence.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, représenté par billets des acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication. Les loyers à venir à l'acquéreur depuis la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 passer l'acte devant Robt Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les paiements différés devant être garantis par hypothèque spéciale contenant la stipulation de 10 0/0 d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat.

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur.
Legier & Gleason, James O'Connor, avocats.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William J. Dahoney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 96 995 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Theodore H. Bernhardt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier Dart, Kernan & Dart, avocats.
12 juin—12 18 21

Succession de William H. Oncken.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,685—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William H Murtagh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — J. B. Rosser, Jr., avocat.
11 juin—11 15 20

Succession de Bartholomew Macaluso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,781—Division C—Attendu que Mme Rose Cusimano Macaluso, veuve de Bartholomew Macaluso, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bartholomew Macaluso, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Waldo & Purlow avocats.
8 juin—8 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Philip Schleiniger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,814 — Division E—Attendu que Mme Amelia Zimmermann, veuve de Philip Schleiniger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Schleiniger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. M. Stafford, avocat.
5 juin—5 9 14

Succession de Samuel Fry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,493 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna E. Sherman, exécutrice testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos F. Walton, avocat.
5 juin—5 9 14

Succession de Katherine Wirth, Veuve de C. F. Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,499—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank M. Schumacher, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.
8 juin—8 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 1025 rue Ursulines.

SUCCESSION DE DIETRICH VON EINSIEDEL.

No 50,901—Cour Civile de District, Division B.

A L'ENCAN,

Jeudi, 13 Juin 1912, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la Succession de Dietrich Von Einsiedel, dossier No 50,901, daté et signé le 10 mai 1912 et qui m'a été adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique aux jour heure et lieu la propriété décrite comme suit:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Ursulines, Rempart, Bourgogne et Hôpital, mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines sur soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant à une distance de cent dix pieds de la rue Rempart et est décrit par la lettre E sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Omer Villeré, ancien notaire, daté du 9 avril 1884.

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1025 rue Ursulines.

Conditions—Comptant; acte de vente devant être passé devant Gustave J. Ricau, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dart, Kernan et Dart, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LLOYD POSEY.

No 99,920 — Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

Premier—Une certaine étendue de terrain indivisée dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour convenance subdivisée en dix parcelles adjoignantes désignées par les lettres K L M N O P Q R S et T. La parcelle K commence sur le côté Nord de la rue Miro (ou Liberal projetée) sur laquelle a une profondeur et façade de 325 pieds sur une façade sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan de 195 pieds et 2 lignes. La parcelle L adjoint la parcelle K et mesure 195 pieds 2 lignes de façade au côté Ouest du Canal de l'Avenue Jourdan sur une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds et est bornée du côté nord (ou côté du lac) par la ligne le séparant de la parcelle M et bornée du côté sud (ou fleuve) par a ligne de la parcelle K. Adjoignant la parcelle L se trouve la parcelle M, adjoignant la parcelle M se trouve la parcelle N, de la adjoignant la parcelle N vient la parcelle O, et ainsi de suite viennent les parcelles P Q R S T, l'une adjoignant l'autre et mesurent respectivement 195 pieds 0 pouce et deux lignes de face sur le côté ouest du Canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces parcelles ont une profondeur respective de 325 pieds depuis le côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne séparant les parcelles du Couvent des Ursulines. Une autre étendue de terre X mesurant 101 pieds de face sur le côté est du canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 486 pieds 7 pouces quatre lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Frank T. amotto et mesurant sur le côté de la promenade Florida (projetée) et 101 pieds de largeur sur la ligne des terres du Holy Cross College.

Deuxième—Une étendue de terre indivisée dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds 7 pouces et 4 lignes de façade le long de la ligne nord de la Promenade Floride (projetée) sur 1512 pieds 8 pouces et 11 lignes en profondeur entre lignes parallèles jusqu'au sud de la rue Trésor (projetée) sur laquelle ligne de rue elle a une façade de 911 pieds 7 pouces et 4 lignes. Cette étendue est bornée sur le côté Est (ou plus bas) par le terrain du Holy Cross College et à l'ouest par le terrain actuellement ou récemment possédé par les Soeurs Ursulines. Voyez le plan marqué A au bureau de Danziger & Tessier, 134 rue Carondelet.

Tiers—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, autrefois Sixième. Le dit lot est désigné par le numéro 24 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, ancien député voyer de ville, daté le 25 juillet 1901, annexé à un acte passé devant Wm Renaudin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel croquis ladite parcelle de terrain commence à une distance de cent neuf pieds un pouce du coin des rues Laurel et Cadiz et mesure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ladite parcelle de terrain étant composé du tout du lot original No 18 et d'une partie ou bande y adjoignant le lot original No 19

4—Trois cent vingt acres de terre, plus ou moins, situé à Vernon, en cet Etat, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, a tués dans le district de terre du nord ouest de la Louisiane et étant comme suit: Le quartier sud ouest du quartier de la section 12 sud ouest. Le quartier nord ouest de la section 13. Le quartier nord ouest de la section du quartier nord est 13. Le quartier sud est du quartier de la section nord est 13, et le quartier sud est du quartier sud ouest de la section 14, étant les mêmes terres que ledit défunt Henry Mitchell acquit (avec d'autres terres) suivant lesquels titres du bureau des terres de la Louisiane No 2673 daté du 9 mai 1890, 2675 daté du 9 mai 1890, 2676 daté du 9 mai 1890 et 4278 daté du 5 mai 1891, et enregistré au bureau des terres de l'Etat dans les volumes des titres No 26, folio 140, 26 folio 141, et 27 folio 141 respectivement, dûment enregistré en l'étude du clerc et ex-officio recorder pour ladite paroisse de Vernon, le 16 octobre 1902, dans le livre de records No 1 folios 556, 557, 558 et 559.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un deux ans à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, ladite portion de crédit de ladite vente, s'il y en a devant être établis par des billets à ordre des dits acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit (8 0/0) pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles, telles que confession de jugement, honoraires d'avocat en cas de procès, transferts de police d'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1912 et payer pour l'acte ou actes devant Busière Eonen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON,
Encanteur.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Vente à l'Encan, sans Limite ou Réserve.
Succession de Joseph J. Landry, No 100,378, C. D. C. Div. A.

JEUDI, le 13 JUIN 1912
A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Un Joli Cottage Simple, 520 Rue Valmont, entre Tchoupitoulas et Square Annonciation, et la rue Louisiane, comprenant 4 chambres, service d'eau de ville et égouts, galleries de face et de côté, grande cour, passage pour voitures, retiré avec grille en fer, etc.

Conformément à un ordre qui m'a été adressé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District daté et signé du 9 mai 1912, dans la susdite intitulée succession, je vendrai au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 13 juin 1912, la propriété ci-après décrite, s